



Paris, le 26 août 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sécheresse : accompagner les agriculteurs dans l'urgence et sur la durée

Avec près de 80 départements impactés par le manque d'eau et subissant des restrictions d'usage, mais surtout des pertes agricoles similaires à 2016 dans la plupart des régions, la sécheresse aura marqué l'été 2020 dans un contexte économique déjà très affecté par la crise de la covid-19. Facteur aggravant, la canicule de la seconde moitié du mois de juillet a accentué l'assèchement des sols superficiels et provoqué des dommages irréversibles aux cultures.

Face à la gravité de la situation, le Bureau de la FNSEA, réuni ce jour, appelle au déblocage d'aides en urgence.

- Au plan fiscal, la FNSEA demande une application collective, simplifiée et rapide des dégrèvements de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.
- Au plan social, les mesures de report de cotisations en faveur des non-salariés agricoles demeurent insuffisantes et ne font que repousser dans le temps les dettes sociales. Les entreprises agricoles ont besoin de retrouver un nouveau souffle financier via la prise en charge partielle. Nous demandons donc un abondement supplémentaire au fonds d'action sanitaire et sociale de la MSA. Face aux crises sanitaire et climatique, le budget de 30 millions d'euros s'avère parfaitement insuffisant ! Il doit être doublé.
- Il est également indispensable de doter le Fonds d'allègement des charges afin de financer des reports et prises en charge d'annuités d'emprunts permettant aux agriculteurs les plus touchés de « passer l'année ».
- Concernant les calamités agricoles, il est urgent que chaque direction départementale des territoires se mobilise afin d'évaluer rapidement l'étendue des dégâts. L'objectif est d'activer, pour les pertes éligibles, le fonds national de gestion des risques en agriculture (FNGRA). Un premier point de situation devra être réalisé lors d'un comité national de gestion des risques en agriculture (CNGRA) dont nous demandons la réunion au plus vite ; un calendrier adapté permettant le versement rapide de premiers acomptes doit en ressortir.

Répondre à l'urgence de la situation est indispensable, mais insuffisant, tant se fait sentir le besoin de mesures de fond. Les épisodes de sécheresse se répètent désormais d'année en année et les agriculteurs sont les premiers témoins et victimes des conséquences du changement climatique.

Ainsi, face à la sécheresse, une solution réside dans le stockage hivernal de l'eau et la sécurisation de son approvisionnement. Bien sûr, la gestion de l'eau se fera nécessairement en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux. L'Etat doit mettre en œuvre tous les moyens pour aboutir à la réalisation effective d'ouvrages de stockage et simplifier les procédures d'instruction.

La prévention des aléas climatiques et, plus largement la gestion des risques, relève aussi d'une vision d'entreprise. L'avenir repose sur le développement d'outils de type assurantiels garantissant une réparation financière rapide adaptée aux besoins de chacun. Aussi demandons-nous à soutenir la montée en puissance progressive de l'assurance récolte climatique et son articulation avec des outils adaptés à chaque filière.

La crise sanitaire que nous traversons le démontre, nous avons besoin d'une agriculture productive et performante garantissant l'approvisionnement en produits de qualité en toutes circonstances. Pour cela, chaque agriculteur doit être en capacité d'investir, d'innover. Il faut donc à la fois sécuriser nos outils de production alimentaire et anticiper la survenance des aléas : agir pour ne plus subir, c'est la devise même de notre rapport d'orientation 2020 !

Contact presse : Christine Claudon – 07 60 47 44 52 – christine.claudon@reseaufnsea.fr

